

Les assignations à résidence ne nous donnent aucune sécurité

écrit par Maxime | 28 décembre 2015



Sur le plan judiciaire, l'assignation à résidence dans le cadre de l'état d'urgence commence à faire parler d'elle. La mesure a été approuvée par le Conseil constitutionnel

<http://www.la-croix.com/Actualite/France/Le-Conseil-constitutionnel-juge-conforme-les-assignations-a-residence-2015-12-22-1396057>

Mais assortie d'une réserve gênante : pas plus de douze heures d'assignation à résidence par jour...

<http://www.lesechos.fr/politique-societe/societe/021575936239-assignations-a-residence-feu-vert-du-conseil-constitutionnel-1187003.php>.

Pour cette raison, la mesure ne paraît pas très efficace et déjà, une personne assignée à résidence a même tenté d'échapper au contrôle des forces de l'ordre, à Bordeaux :

<http://www.lefigaro.fr/flash-actu/2015/12/22/97001-20151222FILWWW00162-assignation-a-residence-arrete-pour-non-respect.php>

<http://www.sudouest.fr/2015/12/22/un-converti-a-l-islam-interpelle-a-bordeaux-pour-non-respect-de-son-assignation-a->

residence-2224935-2780.php

« se présentant systématiquement en djellaba blanche et barbe en bataille », cet « ancien champion de boxe thaï converti à l'islam depuis cinq ans » se plaint de ce que cette mesure « l'empêche de travailler, de voir son fils ou d'aller à la mosquée ».

L'assignation à résidence d'un fiché S a été annulée par le tribunal administratif de Poitiers :

http://www.lexpress.fr/actualites/1/societe/poitiers-la-justice-administrative-casse-une-assignation-a-residence_1748464.html

<http://www.europe1.fr/societe/poitiers-la-justice-casse-une-assignation-a-residence-2640547>

Le tribunal a considéré que n'est pas dangereux un individu, malgré son « apprentissage de la langue arabe », ses « contacts avec des personnes présentées comme appartenant à la mouvance radicale de l'islam » et son « pèlerinage en 2015 à La Mecque ».

<http://www.europe1.fr/societe/poitiers-la-justice-casse-une-assignation-a-residence-2640547>

Il n'a pas été prouvé, selon le tribunal, qu'il aurait « fait l'apologie du djihad ou de l'organisation terroriste Al-Qaïda ».

<http://france3-regions.francetvinfo.fr/poitou-charentes/poitiers-le-rochelais-assigne-residence-restera-assigne-890613.html>

Un commerçant de Bobigny a été assigné à résidence à la suite d'un voyage en Arabie Saoudite accompagné d'un « prosélyte radicalisé », il conteste...

http://actu.orange.fr/video/france/accuse-de-radicalisme-un-commerçant-de-bobigny-conteste-son-assignation-a-residence-magic_CNT000000h80W7.html

Par contre, comme le rappelle un article de Slate, les assignations à résidence ont été souvent des outils utilisés par le pouvoir pour contraindre et encadrer leurs ennemis

politiques. On ne partagera pas la fin de l'article qui voudrait nous faire croire que l'assignation à résidence pourrait être utilisée par les migrants pour les cadrer... D'abord parce qu'il n'y a pas cette volonté politique et ensuite parce que les migrants sont trop nombreux...

<http://www.slate.fr/story/111871/assignments-residence-ve-republique>